

DLS : construire et animer une action de sensibilisation



DLS - Construire et animer une action de sensibilisation

Type de formation : inter ou intra | **Durée :** 1 jour (7h) | **Modalité :** Présentiel | **Nbre de stagiaires :** 4 à 8

Les Délégué.e.s à la Lutte contre le Sexisme (DLS) doivent suivre chaque année une formation obligatoire (loi du Pays du 26 mai 2023). Être DLS nécessite de nombreuses compétences qu'il est impossible d'acquérir seulement pendant la formation initiale. Pendant cette formation spécialement conçue pour les DLS, les stagiaires apprennent à concevoir une action de sensibilisation, à l'organiser, mais également à l'animer, sans tomber dans les pièges. Cette formation permet de monter en compétence sur la conception, l'organisation et l'animation, tout en révisant les concepts-clés de la lutte contre le sexisme.

PUBLIC

DLS ayant déjà reçu leur formation initiale de deux jours

PEDAGOGIE

Active. Avec une alternance d'apports théoriques, de jeux et de pratique

FORMATEUR-ICES

Guénolé Bouvet, formateur des DLS et spécialiste de la prise de parole

PRIX

En inter : 39000 XPF HT par stagiaire - En intra : 149000 XPF (pour le groupe) ; TGC à 0%

OBJECTIFS :

- Identifier des actions de sensibilisation de lutte contre le sexisme adaptées au contexte, au public et aux besoins de l'entreprise.
- Construire le déroulé d'une action de sensibilisation (accueil, brise-glace, apports théoriques, jeux, partage, etc.).
- Identifier les éléments de langage, les exemples et les astuces pour faciliter la compréhension du public.
- Organiser la logistique, la communication et le déploiement de l'action de A à Z.
- Tester ses aptitudes à l'animation devant le groupe.

HORAIRES ET DURÉE :

8:00 - 12:00 / 13:00 - 16:00

1 jour (7h) heures

FORMATEUR-ICE-S :

Guénolé Bouvet

PRIX :

Montant total TTC : 39000 XPF

La TGC est de 0 XPF

TGC non applicable - Franchise en base / Exonéré de TSS en vertu de l'Art.LP 918F du Code des impôts de Nouvelle-Calédonie ; Exonéré de TGC en vertu de l'ART.LP 492 du Code des impôts de Nouvelle Calédonie.

PUBLIC :

DLS ayant déjà reçu leur formation initiale de deux jours

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- **Supports pédagogiques :** présentation PowerPoint, fiches synthétiques, extraits de textes législatifs (loi du Pays du 26 mai 2023, code du travail de Nouvelle-Calédonie), vidéos courtes et études de cas.
- **Outils interactifs :** quiz formatifs (papier ou numériques), jeux pédagogiques à manipuler, études de situations concrètes, travaux dirigés et jeux de rôle.
- **Matériel et équipement :** salle de formation équipée de tables et chaises modulables, tableau blanc ou paperboard, écran TV ou vidéoprojecteur, matériel d'écriture et supports imprimés.
- **Approche pédagogique :** alternance d'apports théoriques, d'analyses collectives et de mises en pratique ; implication active des stagiaires via échanges d'expériences et exercices collaboratifs.

- **Évaluation** : quiz formatifs, exercices d'application, observation des participations et synthèse collective en fin de séquence.

MODALITÉS :

Présentiel

VALIDATION :

- **Quiz formatifs** : vérification des connaissances théoriques à la fin de chaque séquence.
- **Évaluation des jeux de rôle** : observation du comportement, de la posture et de la capacité à mobiliser les compétences travaillées.

- **Évaluation lors des jeux de manipulation** : appréciation de la compréhension et de l'application des concepts à travers les activités interactives.
- **Évaluation de la participation globale** : implication, engagement dans les échanges et contribution à la dynamique collective tout au long de la formation.

PROGRAMME :

Accueil et cadrage (0h30)

- tour de table et expression des attentes
- rappel du cadre légal et des missions des DLS
- présentation des objectifs et du déroulé de la journée

→ *modalités pédagogiques et d'évaluation* : échanges collectifs, participation active

Concevoir une action de sensibilisation (2h30)

- panorama des types d'actions possibles : atelier, réunion d'information, affichage, campagne interne, etc.
- critères de choix : public cible, durée, ressources disponibles, objectifs poursuivis
- construction d'un déroulé type : accueil, brise-glace, apports théoriques, jeux, temps de partage, clôture
- les éléments de langage efficaces : formulations, exemples, analogies pour faciliter la compréhension
- les pièges à éviter : posture moralisatrice, surcharge d'information, gestion des réactions défensives

→ *modalités pédagogiques et d'évaluation* : TD, quizz formatif

Organiser et déployer une action de sensibilisation (1h)

- planification : fixer une date, réserver un espace, mobiliser les participant-es
- communication interne : comment annoncer et valoriser l'action
- préparer ses supports et son matériel
- anticiper les contraintes logistiques et les imprévus

→ *modalités pédagogiques et d'évaluation* : TD, quizz formatif

S'entraîner à l'animation (3h00)

- chaque stagiaire anime un extrait de son action de sensibilisation devant le groupe
- feedback structuré du formateur et des pairs : posture, clarté du message, gestion du groupe, rythme
- identification des axes de progression individuels

→ *modalités pédagogiques et d'évaluation* : simulation d'animation, observation, feedback collectif et individualisé

CONTACT :

Email : contact@skills.nc

Guénolé Bouvet → 78 62 55

Maud Le Bar → 80 40 21.